

# L'Avantage gaspésien

## Sainte-Anne-des-Monts demande un moratoire sur le projet Optilab

Dominique Fortier [dominique.fortier@tc.tc](mailto:dominique.fortier@tc.tc)

Publié le 7 mars 2017



Le conseil de ville de Sainte-Anne-des-Monts a adopté une résolution demandant un moratoire sur le projet Optilab.

©Photo TC Media - Dominique Fortier

**Le conseil de ville de Sainte-Anne-des-Monts a adopté une résolution afin que soit imposé un moratoire sur le projet Optilab qui prévoit une centralisation des analyses de laboratoire de la Gaspésie vers les grands centres comme Rimouski.**

Selon le maire Simon Deschênes et ses conseillers, le projet Optilab aura des impacts socio-économiques importants sur la municipalité puisque la possibilité que des postes soient abolis ou relocalisés est plus que probable. On dénonce également que le départ de ces emplois vers Rimouski s'ajoute à une longue liste d'emplois de qualité qui ont été perdus au fil des années.

Le conseil municipal craint aussi qu'Optilab ne soit pas implantable aussi facilement en région qu'en ville où les distances sont moins grandes. S'ajoute à cela, les craintes concernant les

conditions météorologiques et routières et les pertes d'échantillons en chemin qui entraîneraient des reprises de tests pour les patients.

Finalement, le conseil de ville de Sainte-Anne-des-Monts demande une rencontre avec le ministre de la Santé, Gaétan Barrette afin de partager les inquiétudes face à l'implantation d'Optilab.



Hôpital régional de Rimouski(Photo TC Media – Réal-Jean Couture)

### **Inquiétudes partagées**

Du côté de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la Santé et des services sociaux (APTS), les craintes de la ville de Sainte-Anne-des-Monts sont partagées. « À l'hôpital des Monts, on parle de huit technologistes et jusqu'à maintenant, le ministère a renvoyé trois fois le CISSS à la table à dessin concernant le plan de réorganisation d'effectifs. De plus, une rencontre devant avoir lieu le 28 février entre la direction et les salariés a été annulée par le bureau du ministre », explique le représentant politique de l'APTS, Sylvain Lirette.

Il existe donc une grande incertitude autour de l'implantation d'Optilab qui entrera dans sa première phase dès le 1<sup>er</sup> avril. « Les objectifs imposés par le ministère sont de l'ordre de 10 à 20 % de réduction d'effectifs. Toutefois, on s'entend qu'à Rimouski, ça risque d'être une augmentation. On peut se poser la question à savoir combien de postes seront abolis en Gaspésie? Combien de technologistes seront invités à aller travailler à Rimouski? »

Pour Sylvain Lirette, toutes ces questions devront être répondues rapidement. « Dès le 1<sup>er</sup> avril, c'est-à-dire dans deux semaines, les technologistes gaspésiens relèveront du CISSS-Bas-Saint-Laurent mais jusqu'à maintenant, on ne sait même pas les détails de la réorganisation. On se dirige à grande vitesse vers un mur pendant que le ministre Barrette demeure immobile. »